

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE CE 16<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2021 À 20H00**

Étaient présents : Monsieur François Berthiaume, maire  
Monsieur John Bradley, conseiller  
Madame Patricia St-Laurent, conseillère  
Madame Annie Houle, conseillère  
Monsieur Réal Déry, conseiller  
Madame Marie-Claude Racine, conseillère  
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

**R-148-2021 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**R-149-2021 Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2021**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 5 octobre 2021 ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le procès-verbal du 5 octobre 2021 soit accepté tel que déposé.

**R-150-2021 Adoption du procès-verbal de la fin de la mise en candidature et l'élection 2021**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la fin de mise en candidature et de l'élection 2021 ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le procès-verbal soit accepté tel que déposé.

**R-151-2021 Comptes de la période**

Lecture est faite de la liste des comptes de la période;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur John Bradley et résolu que cette liste des comptes, d'une somme de 227 005.41\$ soit acceptée tel que déposée.

**R-152-2021 Rapport du C.C.U. du 20 octobre 2021**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20<sup>e</sup> jour d'octobre 2021 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que le conseil accepte le compte-rendu.

### **R-153-2021 Demande à la C.P.T.A.Q. – Katy Dalpé et Philippe Cholette**

Attendu la demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec de Katy Dalpé et Philippe Cholette relativement à l'aliénation et le lotissement des lots 5 310 350 du cadastre de St-Marc, situé au 437 rue Richelieu ;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation ;

Attendu les municipalités n'ont pas de normes précises sur les demandes d'aliénation en zone agricole outre l'usage et les superficies minimums de terrain ;

Attendu que cette demande ne cause aucun préjudice à l'agriculture ;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est unanimement favorable à cette demande;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le conseil accepte la demande et recommande son acceptation.

### **R-154-2021 P.I.I.A. – Dany Drouin**

Attendu la demande de permis de monsieur Dany Drouin relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 311 592 du cadastre du Québec, sise au 530 rue de l'Anse ;

Attendu que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A. ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle , appuyé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

### **R-155-2021 P.I.I.A. – François Plante**

Attendu la demande de permis de monsieur François Plante relativement à la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 311 562 du cadastre du Québec, sise au 720 rue de l'Anse ;

Attendu que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A. ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

### **R-156-2021 P.I.I.A. – Lassav Inc. – Patrick Lasselle**

Attendu la demande de permis de monsieur Patrick Lasselle relativement à la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 311 680 du cadastre du Québec, sise au 180 rue des Prés ;

Attendu que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A. ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Racine appuyé par monsieur John Bradley et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

### **R-157-2021 Acquisition du lot – Serge Marion et Thérèse Larose**

Attendu que monsieur Serge Marion et madame Thérèse Larose désirent céder gratuitement à la municipalité le lot 6 328 274, représentant une superficie de 126.4 mètres carrés située sur la rue Des Prés;

Attendu que la municipalité désire acquérir gratuitement de Serge Marion et Thérèse Larose, le lot 6 328 274, représentant une superficie de 126.4 mètres carrés située sur la rue Des Prés;

Attendu que la municipalité doit mandater me Diane Lépine de la firme Un notaire S.V.P. Inc. afin de procéder au transfert de l'immeuble au nom de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le conseil :

- Accepte la cession gratuite par Serge Marion et Thérèse Larose du lot 6 328 274, représentant une superficie de 126.4 mètres carrés située sur la rue des Prés, sans garantie légale.
- Autorise le maire et la directrice générale à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce transfert d'immeuble.
- Mandate Me Diane Lépine, notaire de la firme Un notaire S.V.P. Inc. afin de procéder au transfert de l'immeuble au nom de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu et que la municipalité assume les frais et horaires pour cette transaction.

### **R-158-2021 Acquisition du lot – Habitations St-Marc de Verchères Inc.**

Attendu que Les habitations St-Marc de Verchères Inc. désire céder gratuitement à la municipalité le lot 6 328 275, représentant une superficie de 427 mètres carrés située sur la rue des Prés;

Attendu que la municipalité désire acquérir gratuitement des Habitations St-Marc de Verchères Inc., le lot 6 328 275, représentant une superficie de 427 mètres carrés située sur la rue Des Prés;

Attendu que la municipalité doit mandater me Diane Lépine de la firme Un notaire S.V.P. Inc. afin de procéder au transfert de l'immeuble au nom de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le conseil :

- Accepte la cession gratuite par Les Habitations St-Marc de Verchères Inc. du lot 6 328 275, représentant une superficie de 427 mètres carrés située sur la rue des Prés, sans garantie légale.
- Autorise le maire et la directrice générale à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce transfert d'immeuble.
- Mandate Me Diane Lépine, notaire de la firme Un notaire S.V.P. Inc. afin de procéder au transfert de l'immeuble au nom de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu et que la municipalité assume les frais et horaires pour cette transaction.

#### **R-159-2021 Nomination – André Boudreau - Directeur des loisirs**

Attendu la démission de madame Valérie Rousseau, au poste de directrice des loisirs ;

Attendu que pour donner suite à l'offre d'emploi et le processus de sélection, la directrice générale recommande l'embauche de monsieur André Boudreau, pour une période de probation de six (6) mois ;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que monsieur André Boudreau soit nommé directeur des loisirs ;

Il est également résolu que le conseil accepte les dispositions dudit contrat et que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

#### **R-160-2021 Soumissions pour l'émission de billets Refinancement d'emprunt 308 600\$**

Date d'ouverture :	16 novembre 2021	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	23 novembre 2021
Montant :	308 600 \$		

Attendu que la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 23 novembre 2021, au montant de 308 600 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

## 1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

59 700 \$	1,10000 %	2022
60 700 \$	1,50000 %	2023
61 700 \$	1,80000 %	2024
62 700 \$	2,00000 %	2025
63 800 \$	2,15000 %	2026

Prix : 98,89000

Coût réel : 2,26883 %

## 2- CAISSE DESJARDINS DE BELOEIL -- MONT-ST-HILAIRE

59 700 \$	2,41000 %	2022
60 700 \$	2,41000 %	2023
61 700 \$	2,41000 %	2024
62 700 \$	2,41000 %	2025
63 800 \$	2,41000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,41000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur John Bradley et résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 23 novembre 2021 au montant de 308 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 1-2006. Ces billets sont émis au prix de 98,89000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

### **R-161-2021 Nomination d'un délégué et substitut à la Régie de l'A.I.B.R.**

Attendu que des élections municipales ont eu lieu le 7 novembre dernier ;

Attendu que la municipalité doit nommer un délégué et un substitut en cas d'absence du délégué ;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que monsieur François Berthiaume soit nommé délégué de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu au sein du conseil de la Régie de l'A.I.B.R.

Il est également résolu que monsieur John Bradley, maire suppléant, soit nommé substitut en remplacement du maire lorsque celui-ci doit s'absenter.

### **R-162-2021 Signature des effets bancaires**

Il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par madame Patricia St-Laurent et unanimement résolu qu'en l'absence de monsieur François Berthiaume, maire, le conseil autorise monsieur John Bradley, maire suppléant à signer les chèques de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu dans le compte de Desjardins, Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire numéro de transit #90040, compte #300018.

Il est également résolu que monsieur François Berthiaume, maire et monsieur John Bradley, maire suppléant sont autorisés à signer les chèques pour le Comité de Sécurité publique de la Vallée du Richelieu dans le compte de Desjardins, Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire numéro de transit #90040, compte #306148.

### **R-163-2021 Levée de la séance**

Il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Patricia St-Laurent et unanimement résolu que la séance soit levée.

François Berthiaume  
Maire

Sylvie Burelle  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par la résolution R-151-2021, R-157-2021, R-158-2021, R-159-2021 et R-160-2021.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre 2021.

Sylvie Burelle  
Secrétaire-trésorière et directrice générale